



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 49525

Texte de la question

M. Jean-Jacques Filleul appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des personnels IATOSS : administratifs, techniciens, ouvriers de service et de laboratoire, personnels de santé, assistantes sociales, des établissements publics d'enseignement, et plus particulièrement sur ceux de l'academie d'Orleans - Tours. La dotation en postes ATOSS place l'academie d'Orleans - Tours en vingt-cinquième position sur vingt-huit à l'échelon national. Malgré cela, l'ouverture d'un nouveau lycée à Orleans ne s'accompagne pas de la dotation administrative correspondante : seulement quatre postes sont créés alors que vingt-huit sont jugés indispensables. En conséquence le rectorat est obligé d'effectuer de nombreux redeploiements qui mettent en difficulté plusieurs établissements. Aussi lui demande-t-il que l'attribution de postes budgétaires nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation soit systématique lors de la création d'un nouvel établissement et de lui préciser ce qu'il compte faire afin que l'academie d'Orleans - Tours soit mieux dotée en postes ATOSS dès la rentrée prochaine.

Données clés

Auteur : [M. Filleul Jean-Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49525

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1284